

Sandra Fontanaud
CURAPP, Amiens

La généalogie, une pratique culturelle

Etudier les biographies des généalogistes suppose de revenir sur l'institutionnalisation de la pratique de la généalogie :

« Pour expliciter complètement la demande implicite qui est inscrite, comme en toute interrogation, dans l'enquête généalogique, il faudrait d'abord faire une histoire sociale de l'outil généalogique. [...] Cette généalogie sociale de la généalogie devrait se prolonger dans une histoire sociale des rapports entre les usages "scientifiques" et les usages sociaux de cet instrument. »¹

En effet, le statut particulier de la généalogie parmi les pratiques culturelles et sociales est en question depuis quelques années, plus précisément depuis le développement important de la discipline au milieu des années 1970. A mi-chemin entre l'histoire universitaire et le loisir traditionnel, la généalogie cherche sa place. Place d'autant plus difficile à définir que la généalogie n'a jamais été une simple pratique d'historien ; elle a tour à tour été un instrument visant à définir une élite, à justifier des droits, à légitimer des positions de pouvoirs. Aujourd'hui encore, elle se trouve pratiquée en tant que telle loin de l'université française, où est enseignée l'histoire, discipline reconnue comme science depuis la fin du XIX^e siècle. Le fossé entre historiens et généalogistes s'est approfondi dans les années 1970 avec les dispositions prises par les responsables des Archives nationales de l'époque envers les généalogistes². L'intérêt d'une collaboration entre le

pôle académique et le pôle des généalogistes va cependant naître et s'amplifier au fil des ans³. Les généalogistes deviennent alors peu à peu le public qui permettra aux archives, au CARAN mais aussi et surtout aux nombreuses archives départementales, de se renouveler, de voir leurs bâtiments réhabilités, rénovés ou plus simplement agrandis.

La généalogie, pratique culturelle savante devenue loisir culturel de masse, accède au statut d'objet d'étude pour les historiens, anthropologues ou sociologues, sans pour autant être encore considérée comme outil de recherche en histoire. La généalogie, aujourd'hui encore, n'est ni tout à fait une science, ni tout à fait un loisir. Loisir culturel réservé pour l'essentiel à des amateurs, la recherche généalogique tente depuis le milieu des années 1990 de s'organiser, comme l'atteste la

selon une formule mise au point dès le printemps 1975, ceux dont les recherches s'avéraient d'ordre strictement personnel ou généalogique. Il importe cependant que le barrage soit plus sévère encore. De nouvelles formules ont été utilisées qui ont déjà été efficaces dans les premières semaines de 1976 pour le plus grand bénéfice des chercheurs curieux et compétents » (Cabanel Patrick, « La fièvre généalogique », *La revue française de généalogie*, n°95, décembre 1994/janvier 1995, p. 20).

³ On peut ainsi lire dans le rapport annuel des Archives nationales, en 1982 : « Il faut noter que, par le moyen des associations, ces demandes (généalogiques) tendent à être canalisées et ce type de recherches à s'organiser » ; puis en 1984 : « On signale que ce public de généalogistes amateurs paraît s'orienter progressivement vers des recherches plus larges que la seule élaboration des arbres généalogiques » ; et enfin en 1987 : « Les lecteurs amateurs deviennent peu à peu des chercheurs avertis qui poursuivent de plus en plus loin leurs recherches ». Patrick Cabanel écrit à propos de cette évolution : « Voilà introduit, entre l'amateur et l'universitaire, le pratiquant majoritaire des Archives dans les années 1980 : le chercheur *averti*. La réticence des débuts s'est muée en collaboration, la direction des Archives ayant incité et aidé, selon les termes du *Rapport* de 1988, les associations regroupées au sein de la Fédération française de généalogie à s'équiper d'appareils de lecture de microfilms et d'ordinateurs » (Cabanel Patrick, « La fièvre généalogique », *art. cit.*, p. 20).

¹ Bourdieu Pierre, *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980, p. 60.

² Les rapports annuels manifestent cette relation de méfiance. Dès le début de l'arrivée massive des généalogistes en archives, les responsables se disent attentifs à ne pas laisser envahir des locaux de taille modeste et mettre en péril des registres trop souvent consultés. Le *Rapport annuel* de 1976 en fait ainsi état : « Les recherches ont accusé cette année une progression malgré les efforts de dissuasion envers les chercheurs dont les travaux paraissent d'un intérêt médiocre ou bien

création du syndicat professionnel des généalogistes¹, celle du « prix du ministère de la Famille »² ou bien encore du travail de fond mis en œuvre par Jean-Louis Beaucarnot³, à se faire reconnaître à l'université en tant que science annexe de l'Histoire. Cependant, la généalogie n'a pas, aujourd'hui encore, totalement réussi son pari ; et c'est là toute l'ambiguïté de la généalogie : une pratique culturelle (d')amateur(s) qui côtoie une pratique universitaire institutionnalisée qui n'est pas reconnue comme légitime.

Cette activité culturelle autonome sans légitimité académique trouve, de fait, une place dans le champ des pratiques culturelles, dont

¹ En 1997 est créé un syndicat de généalogistes professionnels possédant ses propres statuts : la Chambre des Généalogistes Professionnels. Les généalogistes inscrits au C.G.P. garantissent ainsi un certain nombre de services : le respect du secret professionnel, l'interdiction d'établir des généalogies de complaisance, la preuve fournie systématiquement concernant les renseignements communiqués ou bien encore la non-dissimulation d'éléments dans les dévolutions successorales.

² En 2003, Christian Jacob, ministre délégué à la famille, annonce la mise en place pour cette même année, puis la reconduction pour l'année 2004, du « prix du ministère de la famille », destiné à récompenser une œuvre mettant en valeur la généalogie et les idéaux qu'elle véhicule : recherche des racines personnelles, transmission de valeurs, quête d'identité, resserrement des liens familiaux et valorisation de l'histoire populaire. Ce prix est décerné à tout type de travaux, non professionnels, qu'il soit de nature universitaire ou purement amateur, réalisé individuellement ou dans un cadre associatif ou familial. Il peut s'agir de publications, illustrées ou non, de sites Internet, de réalisations artistiques, voire de rassemblements familiaux à caractère original et d'une façon générale de toute œuvre ayant participé à la promotion, à l'avancement ou à la diffusion de la généalogie en tant que valeur familiale et culturelle et/ou qu'outil ou méthode de travail en histoire, sociologie ou ethnologie. Sont exclues les monographies à caractère strictement familial.

³ Lors d'un entretien réalisé avec Jean-Louis Beaucarnot, surnommé le « pape de la généalogie » par le magazine *l'Express*, lorsque la question de la scientificité de la généalogie comme prochaine évolution est abordée, il répond ainsi : « absolument oui. Je pense que euh... elle doit le devenir. [...] je travaille à ce qu'elle évolue dans ce sens-là et à ce qu'elle entre de plus en plus à l'université parce que c'est comme ça qu'elle sera reconnue. [...] je pense que le généalogiste doit s'affirmer non pas comme historien, mais comme auxiliaire de l'historien, en apportant des recherches propres, et doit s'affirmer par exemple euh... vis-à-vis du biographe qui fait une biographie historique », entretien réalisé le 05 mars 2003.

elle constitue un sous-espace. En effet, un espace structuré par divers praticiens et associations a progressivement émergé. Un groupe hiérarchisé s'est organisé, et même si l'on ne peut encore parler de champ concernant la généalogie, l'on a assisté ces dernières années à la naissance, puis à l'institutionnalisation, d'un ensemble de relations relatives à une pratique qui se définit par des enjeux propres dépassant la pratique amateur ou dilettante.

Histoire de la généalogie

Pour mieux comprendre la direction prise par la généalogie ces dernières années, ainsi que son inscription durable dans le paysage français des loisirs, il faut se pencher sur son histoire. La recherche d'ancêtres n'est pas un fait nouveau : elle a connu de profondes évolutions.

Tous les manuels des années 1990 reprenant l'histoire de la généalogie, comme celui de Pierre Durye⁴, font état de la Bible comme étant la première généalogie réalisée. Pour justifier ce choix concernant les origines de la généalogie, les auteurs avancent, à l'image de cet article écrit par Myriam Provence dans *Généalogie Magazine*⁵, que la Bible commence par la Genèse qui serait le premier traité de généalogie descendante depuis la Création.

L'exemple de la Bible est bien une sorte de généalogie, mais pas à la façon de celle qu'on connaît aujourd'hui, dont le modèle le plus courant, très graphique, est l'arbre. Pour voir les prémices de ce modèle, il faut attendre le X^e siècle en Espagne avec les *Beatus*. C'est ce que Christiane Klapisch-Zuber montre à propos des *Beatus*⁶, où l'on retrouve la

⁴ Durye Pierre, *La généalogie*, Paris, PUF (coll. Que sais-je ?), 1985 [1961], p. 7.

⁵ Provence Myriam, « Le jour où tout commença : les origines de la généalogie », *Généalogie Magazine*, n°271, juin 2007, pp. 10-16.

⁶ C'est *Beatus* de Liébana qui est à l'origine de ces documents, rédigeant en 776 un *Commentaire de l'Apocalypse*. Ces manuscrits sont composés de deux branches et de sous-branches que les experts ont classées en fonction de la présence des généalogies. C'est en ouverture de son œuvre que *Beatus* de Liébana a placé une série de tables généalogiques illustrant la descendance d'Adam, et menant jusqu'au Christ. Les

première « expression visuelle cohérente au genre généalogique »¹. Bon nombre contiennent des textes courts introductifs, conclusifs et de liaison, mais aussi un ensemble de textes et d'images préalables dont font partie les généalogies, ces généalogies étant les premières conservées depuis l'Antiquité présentant une visualisation systématique de la parenté.

A première vue, les généalogies bibliques ont de quoi dérouter le lecteur moderne. De toute généalogie ou figure généalogique, on attend normalement un éclairage simple et rapide des relations de parenté. Or, dans les Beatus, ça n'est pas le cas. Pourtant, les moyens utilisés par l'artiste sont simples et reconnaissables : des ronds et des traits forment un vocabulaire graphique de base. Il s'agit là de la technique utilisée par bon nombre de généalogistes, experts ou amateurs, jusqu'à l'époque moderne. Mais le regard se perd dans un dédale de lignées, sans être guidé par les lignes de filiation, car les médaillons, couleurs et liens utilisés dans la représentation ne sont alors pas encore codifiés, comme c'est le cas aujourd'hui. Les tailles et positions des médaillons ne permettent pas de reconnaître au premier coup d'œil les positions généalogiques ou les fonctions différentes qui pourraient être affectées au médaillon. De même, la signification des couleurs est tout aussi énigmatique que la dimension ou la position des médaillons. Quant aux lignes ou rubans qui relient chaque médaillon entre eux, la

conclusion est la même. Les traits que l'on retrouve dans ces tableaux n'indiquent pas exclusivement les liens de père en fils ; ils ne semblent même pas être le signe exclusif d'un rapport de parenté. Ils fonctionnent alors plutôt comme autant de vecteurs qui guident l'œil sur la page et facilitent la lecture.

La répétition de certains procédés suggère cependant que les dessinateurs partageaient des codes visuels dans la mise en page et dans l'emploi des couleurs. Un dessinateur avait ses propres codes, mais il ne les partageait pas nécessairement avec les autres généalogistes.

Même s'ils ne suffisent pas à exprimer visuellement et complètement une généalogie, les codes tendent déjà à éclaircir la lecture et à mettre à la portée d'un nombre plus important de personnes des récits réservés aux plus lettrés. Il s'agit là d'une étape importante du développement de la généalogie puisqu'elle permet de voir à quel moment la généalogie est devenue un art graphique.

L'évolution de la généalogie n'est pas sans rappeler le travail réalisé par Jack Goody sur l'écriture dans les années 1970², pour qui l'écriture a été avant tout fondée sur une nécessité de type organisationnelle : stockage de l'information à travers le temps et l'espace, passage du domaine auditif au domaine visuel. La généalogie sous forme de schémas permet aussi d'établir des oppositions, des contrastes, des analogies ou des contradictions, qui sont un support efficace pour penser relationnellement.

tableaux de Beatus de Liébana sont un ensemble de sept feuillets et de quatorze pages, qui couvrent la période allant de la Chute à la Naissance du Christ. Ils représentent le vaste ensemble des généalogies contenues dans les livres de la Genèse et des Chroniques ; ils explorent ainsi des lignées bibliques collatérales et suivent des descendance issues d'aïeux fondateurs très éloignés de ceux du Christ. Ces tableaux entendent également synthétiser et ordonner de façon chronologique des données relevant de l'histoire « universelle », puisqu'ils révèlent des généalogies de souverains ou d'empereurs par exemple. En plus de cela, les tableaux incluent des indications chiffrées, les âges des ancêtres et patriarches à la conception de leur premier fils ou de leur mort, ce qui permet d'établir une chronologie absolue ayant pour départ la Création.

¹ Klapisch-Zuber Christiane, « Généalogies bibliques », in *L'ombre des ancêtres. Essai sur l'imaginaire médiéval de la parenté*, Paris, Fayard (coll. L'esprit de la cité), 2000, p. 61.

La généalogie à l'époque médiévale

Pendant des siècles, la mémoire familiale s'est transmise sous forme orale, ce qui nous conduit tout naturellement à l'époque médiévale, période cruciale dans l'histoire généalogique, témoin du passage d'une pratique généalogique orale à une pratique généalogique écrite, comme le mettent en avant les travaux de Germain Butaud et Valérie Piétri³. Bien loin du divertissement qu'elle procure de nos jours,

² Goody Jack, *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris, Minuit, 1979.

³ Butaud Germain, Piétri Valérie, *Les enjeux de la généalogie, XI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Autrement (coll. Mémoires), n°125, 2006.

la généalogie servait avant tout à légitimer le pouvoir des dominants, célébrer les personnes influentes, en reliant les branches vivantes à des ancêtres imaginaires, voire mythologiques. Dès le XVI^e siècle, l'établissement des généalogies est confié aux juges d'armes ; à ce titre, en tant que fonctionnaires royaux officiels, ces derniers sont chargés de vérifier les titres et les généalogies des nobles.

L'édit de 643 du roi Rothari ordonnait aux Lombards d'être capables de réciter leur généalogie jusqu'au septième degré de parenté. Le rattachement aux ancêtres illustres s'exécutait alors grâce à une mémoire sélective qui choisissait la ligne de filiation la plus valorisante, aussi bien du côté maternel que paternel, et ne retenait que quelques noms. A cette même époque, en plus d'être transmise par des récits oraux, la mémoire des origines pouvait l'être par différents biais : les armoiries, les prénoms lignagers et les tombeaux. Les descendants d'un ancêtre commun arborant des armoiries très proches formaient un « groupe héraldique », les prénoms lignagers attestaient une mémoire familiale ancienne et les tombeaux édifiés à la fin du Moyen-âge illustraient cette mémoire familiale par l'intermédiaire de nombreuses statues, décorées d'armoiries, qui représentaient les parents du défunt.

Dans leur forme la plus élémentaire, les écrits généalogiques de l'époque se présentent comme une liste de noms raccordés par des liens de filiation, des successions linéaires d'engendremens. La forme des généalogies de l'époque féodale reste globalement simple et adopte le style lapidaire des généalogies bibliques. On peut cependant constater une tendance à l'enrichissement du compte-rendu généalogique. Les généalogies deviennent alors des écrits plus complexes, où des dizaines de noms sont évoqués ou cités pour un seul lignage, où la ramification des familles est mise en avant. A l'époque médiévale, les écrits purement généalogiques sont rares et ne concernent qu'une infime partie de la population, comme les Carolingiens, les Capétiens ou bien encore les Ducs de Normandie ; les textes concernant de simples familles nobles, et *a fortiori* notables, sont exceptionnels. Le cas le plus courant à cette époque était la copie d'une généalogie intégrée

dans un manuscrit regroupant des textes historiques, consacrés aux croisades, à la théologie ou bien encore à la grammaire. La *genealogia* n'était alors recopiée que pour profiter d'un feuillet vierge.

A la Renaissance, la culture écrite aura des répercussions notables sur la pratique généalogique. En moins d'un siècle, du XV^e au XVI^e siècle, les moyens de manifester de manière graphique le savoir généalogique et de le représenter se sont développés de manière spectaculaire¹. Trois grands types d'écrits généalogiques se sont développés grâce à l'imprimerie : les généalogies bibliques, la Bible étant considérée à l'époque comme un texte historique, les récits de vie chevaleresques, qui connaissaient déjà un grand succès et les généalogies royales².

La plupart des généalogies de familles nobles imprimées, dont le nombre ne cesse de

¹ Dès le XV^e siècle, le nombre grandissant de moulins à papier et le développement du textile ont permis un accroissement considérable de la circulation des écrits, offrant ainsi une alternative aux parchemins alors encore très coûteux. Dans le même temps, la maîtrise de la lecture et de l'écriture s'est développée dans tout l'Occident chrétien, touchant les élites, mais aussi une part grandissante de la population. On passe alors d'un groupe de « lisants-écrivains », composé de clercs et de grands aristocrates, à un groupe également composé de petits nobles, de bourgeois, de marchands et même d'artisans. L'apparition de l'imprimerie a bouleversé les conditions de diffusion des textes généalogiques. Et même si le passage de la généalogie manuscrite à la généalogie imprimée n'a pas été systématique, l'accès au papier et à l'écrit a permis l'élargissement de cette pratique.

² Ainsi, on retrouve la tradition érudite développée autour des généalogies bibliques. On pouvait alors trouver diverses généalogies du Christ traduites du latin pour les rendre plus accessibles, mais également des généalogies d'autres personnages bibliques, tel Job, propices aux explorations généalogiques de ces productions imprimées. Dans le même temps, l'imprimerie a permis de renforcer le grand succès que connaissaient déjà les récits de vie chevaleresques. Les imprimés ont ainsi permis de diffuser les généalogies de héros chevaleresques, qui ne constituaient alors qu'une partie des ouvrages, auprès d'un plus large public. Et bien que l'on parle alors davantage pour cette époque de généalogie littéraire que de généalogie historique, il ne faut pas perdre de vue que le but de ces imprimés est tout de même de diffuser les origines d'une lignée. Enfin, en plus des généalogies royales, il faut ajouter les descriptions généalogiques des grandes maisons souveraines européennes et les principaux lignages de la noblesse française.

Dès le haut Moyen Age, apparaissent plusieurs types de schémas permettant d'organiser le savoir, d'expliquer le calcul des degrés de parenté ou encore de reconstituer les généalogies bibliques.

Trois modèles principaux de généalogies figurées s'influencent alors et sont utilisés de façon concurrente : les diagrammes arborescents, les diagrammes à médaillons et les arbres généalogiques. Les diagrammes arborescents organisent la parenté de façon descendante. Il s'agit souvent de « brouillons » conservés parce qu'ils étaient inscrits au dos de documents plus importants, des papiers de familles, ou comme aide-mémoire. Dans les versions manuscrites plus soignées, ces diagrammes sont plus souvent agrémentés d'éléments graphiques qui les rapprochent des arbres généalogiques, alors que dans les versions imprimées, les généalogies reprennent des codes graphiques simples comme les accolades et les traits ; l'insertion de véritables arbres, réclamant alors le recours à la gravure, augmentait de ce fait le coût de production. Les diagrammes à médaillons, quant à eux, se composaient de diagrammes soignés, constitués d'une « armature de traits rigides structurant un réseau de médaillons » remplis par des portraits ou des noms. Et enfin, l'arbre généalogique. A partir du XV^e siècle, l'on trouve de véritables arbres généalogiques « réalistes », avec des images d'arbres et de végétaux, tels qu'on se les représente aujourd'hui. Certains livres historiques se sont mis alors à divulguer largement cette image d'arbre, mais cela ne met pas pour autant les autres formes graphiques de côté. Les croquis et les diagrammes se lisant de haut en bas continuent à être très utilisés dans les manuscrits, les livres et les affiches imprimées. Cependant, c'est l'arbre généalogique qui s'est imposé comme la façon la plus valorisante de figurer une généalogie au cours du XVI^e siècle.

La généalogie est alors diffusée sur trois principaux supports : la généalogie sur rouleaux, l'affiche généalogique imprimée et les portraits et armoiries. Le premier support recensé est la généalogie sur rouleaux, que l'on retrouve du XIII^e au XVI^e siècle. Les généalogies figurées, et en particulier les diagrammes à médaillons, se déploient fréquemment sur un rouleau de parchemin. Il existe alors une véritable demande de l'aristocratie pour ces œuvres. Le deuxième support est l'affiche généalogique imprimée. Le développement de l'imprimerie favorise la diffusion des graphiques généalogiques à l'intérieur d'ouvrages illustrés, mais également de manière plus autonome, sous forme d'affiches imprimées. Ces dernières rassemblent sur un seul feuillet les données principales d'une généalogie ; il s'agit alors d'un arbre plus ou moins stylisé, orné de portraits ou de blasons. Et enfin le troisième support, composé des portraits et armoiries. A partir du début du XIV^e siècle, se développe la mode des galeries de portraits ou des statues historiques, les portraits gravés étant régulièrement repris par l'imprimerie pour rendre plus attrayants les ouvrages historiques et généalogiques. Par la suite, les représentations d'armoiries s'imposent également dans les généalogies imprimées et sont incorporées soit au texte, soit aux planches.

croître à l'époque moderne, le sont sous forme brève. Germain Butaud et Valérie Piétri expliquent que ce phénomène peut s'interpréter par le développement d'une pratique nouvelle : le *factum judiciaire*¹. Mais le *factum judiciaire* ne serait pas la seule explication au phénomène ; les attentes du public non savant

¹ En effet, il devient de plus en plus fréquent, en cas de procès, de faire imprimer pour la cour des documents rassemblant par l'écrit les arguments des avocats et les réponses aux attaques des adversaires. Or, bien souvent, la production d'une généalogie était nécessaire, notamment lorsqu'il s'agissait d'un conflit autour d'une succession. Dès le XVI^e siècle, les généalogies sous forme de *factums* se développent de manière importante jusqu'au XVII^e siècle, époque à laquelle les causes de conflits deviennent des enjeux d'opinion, et les parties prennent à témoin le « public » afin de faire pression sur les instances judiciaires. Les *factums* deviennent alors quasi systématiques et sont distribués parfois à plusieurs centaines d'exemplaires, (cf. Butaud Germain, Piétri Valérie, *Les enjeux de la généalogie, XI^e-XVIII^e siècle*, op. cit., p. 30)

seraient également en partie responsables de la multiplicité des abrégés généalogiques publiés à l'époque. Outre le fait qu'aux derniers siècles du Moyen Age les ouvrages historiques manuscrits ayant connu le plus de succès sont des abrégés, moins coûteux et plus maniables, à l'époque moderne les libraires proposent à leurs clients des brochures contenant l'essentiel de ce qu'il était nécessaire ou plaisant de connaître de la généalogie des grands.

Au XVII^e siècle, on assiste à une véritable explosion du genre généalogique sous toutes ses formes, en lien direct avec l'affirmation identitaire de la noblesse autour de la notion de « race »². A partir de 1660, l'établissement de généalogies est rendu presque obligatoire dans le milieu de la noblesse en raison du développement des

² Jouanna Arlette, *L'idée de race en France du XVI^e siècle au début du XVII^e siècle*, Montpellier, Université Paul-Valéry, 1981.

pratiques administratives de la monarchie. Les textes généalogiques deviennent alors plus longs et plus détaillés, reprenant l'exemple des généalogies royales.

C'est dans ce contexte que se développe la recherche érudite appliquée à la reconstitution généalogique. La noblesse, et parfois même les familles d'importance plus modeste, fait appel à des professionnels de la généalogie issus du monde de l'érudition ecclésiastique ou de celui de l'administration royale. Et c'est avec le développement du nombre de ces professionnels qu'apparaissent, toujours au XVII^e siècle, les premières normes de représentations généalogiques, comme la numérotation des degrés de parenté ou la différenciation des branches collatérales.

En même temps que le développement de l'art héraldique, les recueils généalogiques de l'époque moderne, les nobiliaires, remplissent aussi la fonction d'armoriaux provinciaux, à tel point que la confusion pouvait s'installer. Certains généalogistes ont comme projet, depuis toujours, de constituer des sortes de dossiers sur les puissants d'une région, de célébrer les alliances et les ramifications des familles. C'est ainsi que peu à peu sont apparus ces registres de familles nobles, d'une province ou d'un état : les nobiliaires. Il faut attendre le XVII^e siècle en France pour trouver des nobiliaires, c'est-à-dire des ouvrages à caractère généalogique ayant pour projet systématique et exhaustif le recensement de la noblesse d'un territoire. Les recueils généalogiques provinciaux trouvent leur origine dans le mouvement de redéfinition de l'identité nobiliaire lancé par Colbert sous le règne de Louis XIV. Dans les années 1660 sont lancées de grandes enquêtes sur la noblesse afin de débusquer les faux nobles. Les nobles sont alors invités à faire la preuve de leur noblesse ; or ces preuves reposaient essentiellement sur une reconstitution généalogique fondée sur des titres « authentiques ». C'est ainsi qu'est née en France la vogue du « nobiliaire »¹.

¹ Très rapidement, les gentilshommes de province, et en particulier les officiers de robe, ont repris l'idée et ont commencé à constituer des nobiliaires régionaux. La constitution de ces recueils nobiliaires répond alors de plus en plus à une demande sociale – les nobiliaires permettaient à la noblesse provinciale d'avoir d'elle-

Ainsi est-on passé d'une généalogie très confidentielle, puisque quasiment exclusivement réservée aux ecclésiastiques – ou en tout cas aux hommes lettrés, puisque rédigée en latin –, à une généalogie aux formes, textes et supports très diversifiés, et diffusée maintenant à une part importante de la population. Elle est désormais imprimée, distribuée, instrumentalisée. Elle prouve, permet, donne droit. Certes, elle ne touche pas la couche populaire de la population, mais elle n'est plus uniquement destinée à l'élite la plus stricte.

Les années 1970 : le renouveau de la généalogie

La Révolution met en grande partie fin à cet essor ; jusqu'aux années 1970, la généalogie connaîtra une longue mise en sommeil. En France, l'avènement de la République change totalement la place stratégique de la généalogie dans la société ; dorénavant, la filiation de type nobiliaire n'a plus de raison d'être. C'est aussi une période durant laquelle les anoblissements au sein de la classe émergente sont nombreux, alors que cette dernière est totalement étrangère aux anciennes familles titrées. La France du moment est scindée en deux : d'une part une classe dirigeante qui se presse dans les salons en quête de reconnaissance, et de l'autre une

même une image flatteuse illustrant la gloire d'une province –, voire politique – les nobiliaires deviennent des instruments de construction identitaire d'une élite de second ordre en mal de représentation politique. Etre oublié des auteurs de nobiliaires revient à être exclu du groupe. Il s'agit avant tout pour la noblesse, à travers ces nobiliaires, de reprendre le contrôle de sa propre histoire et de déterminer elle-même qui elle reconnaît comme noble et qui elle veut exclure de ses rangs. Au cours de la même période, une autre forme de recueil de généalogies collectives se développe, qui prend pour cadre non une province, mais un groupe social. C'est ainsi que tous les grands officiers (sénéchaux, maréchaux, chanceliers, etc.) ont droit à une généalogie savante qui mentionne leurs ascendants et leurs descendants. Les généalogies sont construites autour des dates auxquelles les familles ont fourni un pair ou un grand officier à la monarchie. C'est ainsi qu'au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'histoire généalogique des provinces se teinte d'un arrière-fond politique. A l'aide des nobiliaires, les puissances locales ont instrumentalisé l'Histoire afin de retrouver une grandeur et une autonomie provinciale passées.

classe laborieuse qui s'attèle à la révolution industrielle. Les représentants de la République instaurent de nouvelles valeurs dans la société et prouvent qu'il n'est pas besoin d'origines illustres pour réussir ; ils sont les nouveaux détenteurs de l'écriture, de la connaissance et de la transmission.

La généalogie a été dévalorisée par des pratiques de complaisance et la recherche des ancêtres n'est plus reconnue comme une science annexe de l'Histoire. Le XX^e siècle voit la conception de la généalogie changer. Le métier s'est transformé et a donné naissance aux cabinets successoraux. Dorénavant, lorsqu'on s'intéresse à la famille, c'est pour retrouver de lointains héritiers.

C'est dans les années 1950-1960 que s'opère le changement d'état d'esprit généalogique, en partie grâce au renouvellement des disciplines historiques. Au plan de la production généalogique, les familles anciennes ne cessent d'être l'objet d'études rigoureuses, autour notamment des armoriaux ou des nobiliaires¹. C'est également à cette période qu'apparaît un nouveau genre d'ouvrages historiques parmi lesquels ceux de Joseph Valynseele² ou d'Arnaud Chaffanjon³, qui

¹ Jusqu'à la fin des années 1960 il n'existe en France que peu d'associations d'amateurs, qui elles-mêmes publient rarement des bulletins. On retrouve tout de même *La France généalogique*, organe du Centre d'entraide généalogique de France – pionnier en son genre –, *Héraldique et généalogie*, du très mondain Cercle généalogique de Paris, ou encore l'original *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, fondé par Philippe du Puy de Clinchamps et dont une bonne partie de la rédaction est réservée à la généalogie. La majorité des membres de ces associations portent encore des particules, à l'image du fondateur du Cercle d'entraide généalogique de France en 1953, Gérard Saclier de la Batie, aidé du docteur Jean du Chalard. A partir de 1966 se créent des associations régionales. Là encore, les fondateurs appartiennent à ce même milieu, et le 14 mai 1968, un duc, deux comtes, un baron et deux porteurs de noms à particule créent la *Fédération des Sociétés françaises de généalogie, d'héraldique et de sigillographie*. Il est encore, à l'époque, impossible de séparer la généalogie de l'étude des sceaux et des blasons. Puis en 1971, à l'initiative du même duc, sera fondée la *Confédération internationale de généalogie et héraldique*.

² En dehors des préfaces signées Joseph Valynseele (*Les Ancêtres De Louis Xv. 1024 Quartiers* d'Eric Marchal De Salm, *D'une Génération A L'autre – Fenêtre Ouverte Sur L'histoire* de Pierre Blin), on retrouve à partir des années 1960 plus d'une dizaine d'ouvrages entièrement rédigés par lui, tels que : *Les Prétendants*

viendra révolutionner le monde de la généalogie.

Ces parutions sont les premiers signes de cette mutation ; on trouve dans ces ouvrages un grand souci de rigueur et des études qui prennent en compte de manière indifférente les lignées masculines et féminines des personnages choisis comme objet d'étude. Si, jusque-là, on cherchait des ancêtres dignes de figurer dans une galerie, on ne se préoccupe plus à présent que d'authenticité, de véracité, sans souci de prestige à tout prix. La généalogie devient alors une technique d'analyse et de compréhension des données historiques. Les ouvrages qui paraissent ensuite ne se contentent plus de lister des noms, des dates et des faits, ils commencent à décrire les méthodes de recherche et d'organisation.

Les guides de généalogie font alors leur apparition et sont relayés par la création de nombreuses associations d'entraide, notamment au niveau régional. En 1980, plus aucun département n'échappe à ces cercles ou associations. En 1968, une fédération est créée, qui a pour but de réunir, coordonner toutes ces associations et promouvoir leurs activités. A cette époque, si le désintérêt des universitaires français pour la généalogie l'a empêché d'acquérir un statut scientifique, il lui a assuré une plus grande liberté, ce qui lui a permis de s'ouvrir à tous les chercheurs sans considération de formation. C'est ainsi qu'à partir de la fin des années 1950, les conservateurs de dépôts d'archives et les secrétaires de mairie ont commencé à constater une augmentation régulière des consultations de leurs archives. Les nouveaux lecteurs n'appartenaient pas au petit groupe d'habitues de la recherche généalogique, mais semblaient provenir, au contraire, de tous les horizons de la population, sans distinction de milieu, d'âge, de sexe ou bien encore de formation intellectuelle.

Aux Trônes D'Europe (1967), *La descendance de Napoléon Ier, Carnet des familles nobles ou d'apparence* (1956, 1957, 1959), ou bien encore *La Parentèle De Charles Et Yvonne De Gaulle* (1990).

³ De même, et dans la même période, Arnaud Chaffanjon publiera également plus d'une dizaine d'ouvrages, dont : *Jean Racine Et Sa Descendance* (1964), *Napoléon Et L'univers Imperial* (1969) ou *La Merveilleuse Histoire Des Couronnes Du Monde* (1980).

On considère que la « généalogie de masse » est la conséquence de la montée « du troisième âge », voire du « quatrième », et des loisirs dans notre société, les jeunes retraités n'ayant jamais eu un niveau intellectuel et financier si important, comme l'indiquent les travaux de Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen¹.

C'est dans les années 1970 que s'est produite une véritable révolution dans le monde généalogique, révolution parfaitement datable et analysable, comme le montrent les travaux de Patrick Cabanel². Les généalogistes commencent alors à prendre une part importante dans l'activité des archives puisqu'ils passent de 3% du total des lecteurs en 1972 à 48% en 1984. Les rapports annuels des Archives nationales de 1974 à 1979 font état de cette évolution³. On sait par exemple, mais cela reste assez approximatif puisque parfois assez mal défini, que les férus de généalogie représentent les deux tiers des lecteurs à partir de 1984 et qu'ils semblent se stabiliser à 53-54% à partir des années 1991-1992⁴. La forte

présence des généalogistes en archives est une des causes de l'ambitieux programme de rénovation et de construction de bâtiments lancé par les Archives de France, du CARAN parisien aux nouveaux locaux de nombreux dépôts départementaux.

Les années 1970, en plus de connaître une envolée du nombre de généalogistes, sont le théâtre d'une relative « démocratisation » de sa population. Les sujets héraldiques et nobiliaires se font de plus en plus rares au fil des pages des bulletins associatifs écrits par des passionnés, sans cesse plus nombreux. Alors que pendant des décennies, voire des siècles, les familles nobles et de notables étaient les seuls objets d'étude des généalogistes, elles ne concernent aujourd'hui plus que 15 à 20% des publications ; ces dernières traitent désormais des centaines de milliers de familles anonymes⁵.

A côté des intérêts généalogiques propres à l'aristocratie et à la haute bourgeoisie, Patrick Cabanel insiste sur deux lectures qui pourraient expliquer cette évolution : l'apparition, dès le XIX^e siècle, de préoccupations voisines à celles de l'aristocratie dans les grandes familles paysannes⁶, et le développement des médias. La « fièvre » généalogique n'aurait pu s'emparer des Français dans de telles proportions si elle n'avait trouvé de puissants relais dans le triomphe de l'école historique des *Annales*, incarné par le célèbre ouvrage *Montaillou, village occitan*⁷, et dans l'intérêt que lui ont

¹ Attias-Donfut Claudine, Segalen Martine, *Grands-parents. La famille à travers les générations*, Paris, Odile Jacob (coll. Sciences humaines), 1998 ; *Le siècle des grands-parents*, Paris, Autrement (coll. Mutations), 2001.

² Cabanel Patrick, « La fièvre généalogique », *art. cit.*

³ Le *Rapport annuel* sur l'activité des Archives nationales, à Paris, note pour la première fois en 1974 que « le nombre de généalogistes [...] s'est accru de manière importante, très particulièrement au cours du second semestre de 1974 ». Il précise également que les Archives nationales sont les seules alors à distinguer les chercheurs « professionnels » des « individuels », des « occasionnels » et des « généalogistes ». Puis en 1974 on peut lire : « Noter l'accroissement du nombre des recherches ponctuelles, celui des biographies, ainsi que des monographies locales. La recherche d'ordre généalogique (comme il a été également constaté en province) a fait un bond en avant de l'ordre de 50% ». Dans les Archives départementales, l'officialisation de cette démocratisation est un peu plus tardive ; il faut attendre le *Rapport annuel* de 1979 pour lire : « depuis plusieurs années un fort accroissement des recherches relevant de la curiosité familiale ou personnelle : la généalogie et les travaux d'histoire locale amènent une diversification marquée du public » (Cabanel Patrick, « La fièvre généalogique », *art. cit.*, p. 20).

⁴ Il est intéressant de constater que la croissance du nombre d'adhérents revendiqués par la Fédération Française de Généalogie ou le Centre d'Entraide Généalogique suit cette tendance : la première est passée de 4 000 membres payants en 1977 à 23 083 en 1988, le

second de 362 membres en 1980 à 1 294 en 1993. Ces chiffres semblent bien loin de représenter l'intégralité de la réalité de l'ampleur du phénomène à travers le pays, puisque pour 76 000 généalogistes officiellement déclarés comme tels aux archives départementales en 1992, la Fédération n'en compte que 30 000 (Cabanel Patrick, « La fièvre généalogique », *art. cit.*, p. 19).

⁵ Beaucarnot Jean-Louis, *La généalogie*, Paris, PUF (coll. Que sais-je ?), 1997, p. 15.

⁶ A l'image des *Julots* du Léon étudiés par André Siegfried ou bien des *Melouga* étudiés par Frédéric Le Play. Le souci patrimonial s'est souvent doublé, dans ces mêmes familles, d'un souci religieux. Cf. Le Play Frédéric, *Les Melouga, une famille pyrénéenne au XIX^e siècle*, préf. Alain Chenu, Paris, Armand Colin (coll. Essais et recherches), 1999.

⁷ Le Roy Ladurie Emmanuel, *Montaillou, village occitan. De 1294 à 1324*, Paris, Gallimard (coll. Folio histoire), 1982 [1975].

marqué les médias des années 1970-1980¹. Le phénomène s'est aussi durablement étendu au roman, où la tradition régionaliste et rurale était ancienne, dans l'héritage de *Jacquou le Croquant* relayé par la télévision. On parle même alors d'une *Ecole de Brive*, avec Claude Michelet, Claude Courchay ou bien encore Christian Signol. Les racines rurales des Français sont alors à l'honneur. Ceci n'est pas sans rappeler les travaux de Bernard Lacroix autour de l'utopie communautaire², très présente entre les années 1970 et 1975. Peut-être est-ce l'expérience du déclassement par rapport au rêve entrevu, ou par rapport à la condition initiale, qui aurait favorisé les dispositions d'esprit favorables à cette invention utopique, dont résulte une forte ambiguïté sociale du phénomène communautaire.

Un nouvel indicateur de la diffusion de la généalogie est le numéro du *Monde-Dimanche* du 3/4 mars 1974 ; la généalogie trouve alors sa place dans les médias, avec un article dont l'engouement donnera lieu par la suite à une rubrique spécialisée. Dans la foulée Yann Grandeau publie un premier guide grand public : *A la recherche de vos ancêtres, guide du généalogiste amateur*³, dont le titre même annonce la démocratisation en cours, si on le

compare, par exemple, à celui de l'ouvrage de Lucien P. Royer paru en 1958 : *Traité pratique de recherches généalogiques*⁴. 1979 connaît, elle aussi, son petit lot d'écrits généalogiques : Hachette et le Seuil sortent chacun un nouveau guide, Robert Martin, un instituteur lorrain, lance la *Revue Française de Généalogie* et se crée le Cercle Généalogique des PTT, première association à assise professionnelle. Mais si chacun peut trouver en kiosque ou en librairie ces ouvrages, il ne s'agit là encore que d'une première étape.

Car c'est bientôt au tour des radios et télévisions de se mettre à la généalogie et d'achever de « démocratiser » cette pratique en la mettant à la portée de tous les foyers français. En octobre 1979, une rubrique au sein d'une émission axée sur les loisirs et programmée le samedi matin, entre neuf et dix heures, en plein créneau d'écoute familiale est alors mise à l'antenne. Cette rubrique hebdomadaire, faite de conseils, d'anecdotes et de réponses aux questions des auditeurs sur l'origine de leur nom, attire un abondant courrier : trois cents lettres en moyenne par semaine. Rappelons que nous sommes au cœur de la seconde moitié des années 1970, lorsque les nouveaux adeptes envahissent par milliers les dépôts d'archives.

¹ Rappelons que les années 1970 sont marquées par les succès de la littérature historique, inspirée ou non de l'école des *Annales*. *Montaillou, village occitan*, d'Emmanuel Le Roy Ladurie, est en 1974, au lendemain d'un passage à l'émission de Bernard Pivot *Apostrophes*, un immense succès de librairie alors qu'il reste un ouvrage de recherche historique scientifique. Il sera lu comme une visite indiscrète dans le microcosme des oustals. Dans le même temps, d'autres ouvrages plus populaires connaissent le même type de succès, tel le *Cheval d'Orgueil* de Pierre-Jakez Hélias ou *Toinou. Le cri d'un enfant auvergnat* d'Antoine Sylvère en 1980. En parallèle, une vague d'autobiographies rurales compte quelques grands succès nationaux, *L'enfance au village* de Léonce Chaleil, *Une soupe aux herbes sauvages*, d'Emilie Carles, ou bien *Augustine Rouvière cévenole*, de Raymonde-Anna Rey en 1977. Georges Duby commence à publier son *Histoire de la France rurale* à partir de 1975, et la revue *L'Histoire* touche le grand public dès 1978. Sans oublier l'étonnant succès, l'un des plus gros de l'histoire du Prix Goncourt, du roman de Jean Carrière, paru en 1973, *L'Epervier de Maheux*.

² Lacroix Bernard, *L'utopie communautaire. Histoire sociale d'une révolte*, Paris, PUF, 1981.

³ Grandeau Yann, *A la recherche de vos ancêtres. Guide du généalogiste amateur*, Paris, Stock, 1974.

Les années 1990 : explosion de la généalogie populaire

A partir de la fin des années 1970, la généalogie n'est donc plus, désormais, une passion réservée à une élite. Tous les âges, toutes les professions, tous les milieux sont touchés par cette mode. Les années 1990, jusqu'à aujourd'hui, confirment cette tendance. Tous relaient l'idée que la généalogie n'est pas un simple phénomène de mode, mais qu'elle semble bel et bien s'imposer durablement comme loisir de notre société.

La FFG (Fédération Française de Généalogie) a recensé 29 000 adhérents en 1991, 25 000 en 1995, 40 000 en 2001 et 50 000 en 2003. Ce qui correspond à une augmentation des effectifs de 5 à 10% en

⁴ Royer Lucien, *Traité pratique de recherches généalogiques*, Paris, Aframpe, 1958.

moyenne par an depuis dix ans. En 2000¹, sur cent mille généalogistes amateurs, à peine la moitié adhère à une association². Cette mode généalogique se développe aussi sur internet avec 1 500 sites en 2003 dédiés à la recherche d'ancêtres et environ quarante millions de généalogistes actifs estimés, répartis sur la planète en 2000. Une nouvelle étape est atteinte en 2007 : la mise en ligne des archives départementales.

Au début des années 2000 apparaissent les premiers sondages officiels permettant d'entrevoir l'étendue du phénomène, de le quantifier, mais aussi d'en savoir plus sur la population des généalogistes elle-même. Le premier d'entre eux, une étude réalisée par la SOFRES en octobre 2001³ pour le quotidien *Le Monde*, établit que 30% des Français interrogés déclarent avoir eu accès aux archives, dont 31% d'entre eux à des archives qui sont celles qu'utilisent les généalogistes⁴. Le second, une étude du DEP⁵ (le Département des Etudes et de la Prospective du ministère de la Culture) sur les publics ayant fréquenté les Archives départementales et municipales, montre qu'en trente ans, du début des années 1970 aux années 2000, le public des Archives départe-

mentales et municipales a plus que quadruplé, atteignant près de 300 000 lecteurs⁶.

Mais la fréquentation des archives n'est pas le seul indicateur permettant d'établir la progression de la pratique généalogique des années 1990 à aujourd'hui : *TF1*, par exemple, propose à Jean-Louis Beaucarnot d'animer une émission, dès septembre 1980, qui se veut à la fois pratique – Jean-Louis Beaucarnot y donne des conseils, explique comment travailler, s'organiser et produire des fiches –, et grand public – puisqu'on y retrouve des sujets filmés. En octobre 1982, un groupe de presse italien lancera *Gé-Magazine*, animé à la fois par des spécialistes de la généalogie. Outre Jean-Louis Beaucarnot, figurent Pierre Durye, auteur d'un *Que sais-je ?* sur la généalogie dès 1961⁷, et des universitaires comme Albert Jacquart, Jacques Dupâquier ou encore Martine Segalen. De même, les guides pratiques se multiplient alors. *Les noms de familles et leurs secrets*⁸, de Jean-Louis Beaucarnot, publié chez Robert Laffont en 1988, dépasse les 300 000 exemplaires, et vaut à son auteur des temps d'antenne réguliers, notamment sur *RTL*⁹. Enfin, point d'aboutissement de ce succès médiatique : le minitel, puis Internet. Dans un premier temps, des serveurs « identitaires » proposent l'étymologie des noms de famille¹⁰. Puis avec l'arrivée d'Internet, on assiste à une véritable explosion : par exemple en tapant « généalogie » sur *Google*, on n'obtient pas moins de 18 300 000 pages consultables¹¹.

La généalogie a fait depuis le milieu des années 1990 une entrée remarquée dans les préoccupations des historiens et anthropologues, et aujourd'hui des sociologues. A

¹ Archassal Pierre-Valéry, *L'ABCdaire de la généalogie*, Paris, Flammarion, 2000, p. 40.

² La majeure partie de ces associations est régionale, mais les cercles peuvent aussi être nationaux, comme le Centre d'entraide généalogique de France, fondés sur l'appartenance à un groupe professionnel, comme le cercle des PTT, ou bien encore liés aux réunions de famille. Le but de ces cercles étant de mettre en commun les travaux de tous leurs membres pour que chacun puisse en tirer profit.

³ « Les archives, mal connues et bien aimées », enquête réalisée les 10 et 11 octobre 2001 pour *Le Monde* auprès d'un échantillon de 1 000 personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus, interrogées en face-à-face à leur domicile. Méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage PCS) et stratification par région et catégorie d'agglomération (en ligne : http://www.tns-sofres.com/etudes/pol/051101_archives_r.htm, 23/04/2008)

⁴ Cette étude nous apprend également que 23% des interrogés considèrent que l'intérêt des archives réside dans la connaissance des ancêtres, sachant que pour les plus âgés cela monte à 36%.

⁵ « Les publics des archives départementales et communales », Département des Etudes, de la Prospective et des Statistiques, n°137, octobre 2001.

⁶ En 1999, les services d'Archives départementales ont accueilli plus de 182 000 lecteurs en 726 551 séances de travail. Cette étude révèle que 56% de ces lecteurs viennent en ces lieux pour y faire des recherches généalogiques.

⁷ Durye Pierre, *La généalogie*, op. cit., p. 7.

⁸ Beaucarnot Jean-Louis, *Les noms de famille et leurs secrets*, Paris, Lgf (coll. Ldp pratique), 1998.

⁹ Tour à tour *RMC* lance son émission en 1982, *Europe n°1* de 1982 à 1984 et *Radio-Bleue* de 1985 à 1994. Côté télévision, après *TF1* en 1980, c'est au tour d'*Antenne 2* de 1987 à 1990, qui anime une rubrique quotidienne dans l'émission *Matin-Bonheur*, puis en 1990 en prime time, et enfin de nouveau *RTL* de 1988 à 1992.

¹⁰ Tels les 36 15 NOME, 36 15 NOMINE ou 36 15 FAMILY.

¹¹ Le 24 avril 2008.

partir du milieu des années 1990, par exemple, trois chercheurs, dont André Burguière, consacrent un séminaire de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales à *La construction de la mémoire généalogique*, les *Annales E.S.C.* rendant compte de leurs travaux dans leur numéro de juillet-août 1991 : « La culture généalogique »¹. La revue *Sciences Humaines*, vendue en kiosque, laisse au même moment à Martine Segalen le soin de traiter de « l'imaginaire familial »². En 1992, André Burguière ouvre par une réflexion sur la généalogie le dernier volume de la grande série *Les Lieux de Mémoire*³, tandis que Jacques Dupâquier et une équipe de chercheurs entendent renouveler l'histoire sociale de la France aux XIX^e et XX^e siècles par le recours à la généalogie descendante pratiquée sur 3 000 familles au nom commençant par TRA⁴. En 1995, les sociétés historiques et scientifiques, section anthropologie et ethnologie française, ont consacré leur 120^e congrès d'Aix-en-Provence, suivi d'une publication, à la généalogie⁵.

L'imprimerie a permis de diffuser la pratique généalogique selon certains canons, les logiciels informatiques aujourd'hui en calibrent les représentations graphiques. Si la pratique n'est ni enseignée ni sanctionnée par un diplôme, chacun peut la pratiquer quand il le veut et comme il le veut, mais elle tend à répondre à certains critères de scientificité, tels la copie et le référencement des actes trouvés.

La généalogie aujourd'hui n'est donc plus uniquement faite de découvertes axées sur un monde clos et mort. Il s'agit davantage de redonner vie au passé, de partir à la rencontre de sa famille, proche ou lointaine. A partir des années 1970, elle n'est plus simple justification d'un passé glorieux ou aristocratique ; elle est

prétexte à chercher, trouver, voyager, rencontrer. Certes les historiens ne voient toujours là qu'une pratique amateur, sans méthode de recherche officielle, reconnue, rigoureuse, sans diplôme la sanctionnant. Mais la généalogie n'est-elle que cela ? Qui sont ces amateurs qui durant des décennies fouillent les archives, amassent des données, les intègrent dans des documents écrits personnels, voire dans des ouvrages d'histoire locale qu'ils publient à compte d'auteur ? Qui sont ces chercheurs amateurs qui ne se prétendent pas historiens « mais quand même... », comme ils aiment à le dire avec fierté ?

Population des généalogistes et pratiques culturelles

Les tout premiers éléments concernant cette population, donnés par les enquêtes, ne concernent pas directement les praticiens de la généalogie, mais les lecteurs d'actes en archives⁶. Deux premières statistiques⁷ permettent d'établir quelques données sur la population des généalogistes. L'on sait ainsi que 21% des lecteurs d'archives départementales et communales font partie d'un cercle de généalogie, et que 56% des personnes fréquentant les archives départementales et communales effectuent des recherches généalogiques⁸.

¹ « La culture généalogique », *Annales*, 46^{ème} année, n°4, juillet-août 1991, pp. 761-847.

² Segalen Martine, « L'imaginaire familial à la recherche de son passé », *Sciences humaines*, août-septembre 1991, n°9.

³ Burguière André, « La généalogie », in Nora Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire* (t. 3 : *Les France*), Paris, Gallimard, 1992.

⁴ Dupaquier Jacques, Kessler Denis, *La société française au XIX^e siècle. Tradition, transition, transformations*, Paris, Fayard, 1992.

⁵ Barthelemy Tiphaine, Pingaud Marie-Claude, *La généalogie entre science et passion*, Paris, CTHS, 1997.

⁶ Avant ces années-là, seuls les manuels de généalogie permettaient d'obtenir des indications sur la population des généalogistes, statistiques qu'ils trouvaient auprès des associations et cercles de généalogie. Ces chiffres étaient donc encore peu fiables. A cela s'ajoutaient les quelques mots ou allusions contenus dans les rapports annuels des Archives nationales, comme le met en avant Patrick Cabanel (« La fièvre généalogique », *art. cit.*). En dehors de cela, les statistiques officielles concernant les généalogistes en tant que population à part entière n'existent pas ; aucune grande enquête n'est encore réalisée.

⁷ « Les archives, mal connues et bien aimées », enquête citée ; « Les publics des archives départementales et communales », *op. cit.*

⁸ Ce chiffre passe à 75% lorsque l'on s'intéresse à la tranche d'âge 60-69ans. Ces études permettent également de mettre en avant que seul 1% des lecteurs présents en archives départementales et communales sont des généalogistes professionnels.

Depuis, de nouvelles enquêtes¹ ont permis d'affiner ces données. 52% des généalogistes sont des hommes, 48% des femmes. L'âge moyen des généalogistes est de 55 ans, sachant que 64% des généalogistes exclusifs ont plus de 50 ans et que 27% ont entre 60 et 69 ans : 45% des généalogistes sont allés au-delà du bac, 22% sont allés au lycée, 13% au collège et 6% à l'école primaire. 49% des généalogistes sont retraités, 39% actifs ou à la recherche d'un emploi et 5% sont élèves ou étudiants : enfin, 31% des généalogistes sont cadres supérieurs (ou professions libérales ou enseignants), 20% sont employés, 16% sont cadres moyens (ou techniciens), 3% sont ouvriers et 2% agriculteurs². Les généalogistes ne s'intéressent pas uniquement à la généalogie, mais aussi à d'autres domaines, souvent culturels : 64% des lecteurs en archives font exclusivement de la généalogie, alors que 20% font de la généalogie et de l'histoire locale, 10% de la généalogie, de l'histoire locale et de l'histoire générale et enfin, 6% de la généalogie et de l'histoire générale. 47% des généalogistes participent au moins à une association culturelle, 32% font partie d'un cercle de généalogie et 5% font partie d'une association savante³.

¹ « Les publics des Archives nationales et leurs attentes », Département des Etudes, de la Prospective et des Statistiques, n°151, janvier 2006 ; « Aperçu des usages d'internet par les généalogistes », synthèse des résultats de l'enquête réalisée en décembre 2006 par Médiamétrie/NetRatting, à la demande du ministère de la Culture et de la Communication, Département des Etudes, de la Prospective et des Statistiques, document de travail n°1272, mai 2007.

² Malheureusement, ces études ne distinguent pas les « actifs » des « retraités ». Cependant, on peut supposer qu'elles tiennent compte indifféremment des actifs et des retraités étant donné que les deux tiers des généalogistes présents en archives ont plus de 50 ans et que près d'un tiers de cette même population a entre 60 et 69 ans.

³ Pour généraliser rapidement et tenter de fixer une image statistique type du généalogiste d'aujourd'hui, on pourrait dire qu'il s'agit d'un homme de 55 ans ou plus, cadre supérieur ou enseignant à la retraite, ayant un diplôme supérieur au bac, s'intéressant principalement à la généalogie, mais aussi régulièrement à l'histoire locale et faisant partie d'une association culturelle. Dresser un tableau si rapide et simplifié du généalogiste n'apporte pas grand-chose en soi, si ce n'est une image statistique nationale à laquelle confronter la population directement rencontrée sur le terrain. Cela permet donc de confronter sa propre population d'étude à la population officielle et

L'enquête de terrain⁴ a permis de compléter la description de la population des généalogistes. Bien que le taux de généalogistes travaillant dans l'agriculture soit trois fois supérieur au taux national – le fait d'étudier une population rurale plutôt qu'urbaine est probablement la principale cause de cette surreprésentation –, la plupart des personnes interrogées relèvent de la catégorie « enseignant et profession libérale », comme l'indiquent les statistiques nationales. Mais ce que précise l'enquête par entretien est le fait qu'ils sont en général les premiers de leur lignée à connaître une ascension sociale, étant issus de milieux populaires, leur père étant souvent ouvrier ou employé, et leur mère femme au foyer.

On peut ainsi également constater que la collecte d'ancêtres est associée à une véritable passion – une quasi-boulimie – pour la culture, l'écrit et la lecture. A l'exception de rares collectionneurs d'ancêtres ancrés dans un système d'échanges d'informations, nombre d'entre eux collectionnaient avant de se mettre à la généalogie, la quasi-totalité des généalogistes déclarent leur attachement à l'Histoire – qu'elle soit locale ou nationale –, leur amour des livres et le plaisir qu'ils avaient d'apprendre à l'école. Rares sont ceux qui ne citent pas quelques ouvrages d'Histoire qu'ils affectionnent particulièrement ou qu'ils utilisent régulièrement pour situer leurs propres recherches ; rares sont ceux également qui ne possèdent pas de bibliothèque bien garnie, objet de fierté qui trône en bonne place dans la pièce où ils établissent leur généalogie.

En outre, être de simples consommateurs généalogiques ne les satisfait plus... ils écrivent et rêvent de devenir historien en toute légitimité. On retrouve ici toute l'ambiguïté de la généalogie : une pratique amateur en rapport étroit avec la culture, qu'elle soit

de constater qu'elle n'est pas le reflet exact de la population décrite par les statistiques officielles, et qu'il serait même difficile de tenter d'adapter le panel de recherche à ces dernières sans élargir le terrain au territoire national tout entier.

⁴ Le terrain dont il est question ici est composé de trente-cinq entretiens réalisés en archives et en associations, de plusieurs dizaines d'heures d'observation réalisées en archives ou au sein d'associations et d'évènements généalogiques particuliers observés.

profane ou savante. Telle cette femme qui, à la mort de son mari ouvrier, alors qu'elle est elle-même femme au foyer, fille d'ouvriers, a réalisé le rêve d'une vie en publiant huit ouvrages d'histoire locale à compte d'auteur, acquérant la réputation d'historien local compétent, ou encore cet ancien professeur de collège ayant créé et diffusé depuis une vingtaine d'années une revue familiale semestrielle – type *Généalogie Magazine* – qu'il distribue sur abonnement aux membres de sa lignée, ou encore cet autre enseignant qui a inventé, breveté puis revendu aux éditions Hachette un calendrier de conversion de dates. Ces amateurs¹ ne se contentent plus de consommer la culture qui leur est offerte ; ils la produisent et deviennent eux-mêmes producteurs de cette culture. Beaucoup de généalogistes s'investissent dans des bulletins associatifs, écrivent des articles ou réalisent des brochures spécialisées concernant des mesures ou des métiers anciens.

¹ Par amateur, il faut entendre tous les généalogistes qui ne vivent pas de la généalogie. On compte ainsi parmi les généalogistes professionnels les généalogistes familiaux, les généalogistes successoraux et tous ceux qui tirent profit de l'économie parallèle générée par la généalogie (auteurs à succès, professionnels de la presse spécialisée ou de l'édition, personnes tirant un salaire de leurs sites Internet ou du commerce d'actes, etc.).